

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL D'ASQUES

Du 4 novembre 2015

La séance est ouverte à 18 h 30 par Monsieur le Maire. Tous les Conseillers sont présents, exceptée Mme Annie CAZEAU. Le quorum étant atteint, Mme Murielle Darcos est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Dossier de Consultation des Entreprises concernant le projet d'aménagement de la Place du Mascaret
- Délibération modificative n°3
- Dossier travaux FDAEC 2016
- Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde
- Mise à disposition de personnel pour le secrétariat du SIRP
- Délibération pour le paiement des heures TAP
- Questions diverses :

- * Stage 3^{ème} Elodie CARRASSE
- * Accord PC Mr et Mme BOUDIN

Dossier de Consultation des Entreprises concernant le projet d'aménagement de la Place du Mascaret

Monsieur le Maire détaille le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) concernant les travaux de réaménagement de la Place du Mascaret.

Le montant estimatif est de 108 280 € HT

Le Conseil Municipal souhaite faire une étude des projets futurs afin de réaliser un prévisionnel budgétaire sur plusieurs années, avant de prendre une décision.

Délibération modificative comptable n°3 Voir délibérations n°27-2015 DEL et 28-2015 DEL

Mr Christophe HENRY présente au Conseil Municipal les modifications à apporter au Budget 2015. Il s'agit d'augmentation et diminution de comptes existants, suite à la modification de l'affectation du résultat 2014.

Résultat de fonctionnement reporté : 103 847.02 €

Affectation en Investissement (1068) : 87 265.96 €

Les modifications suivantes vont équilibrer le budget :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté		50 739,96 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté		50 739,96 €
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	17 095,00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	17 095,00 €	
D 023 : Virement à la sect° d'investis		20 000,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		20 000,00 €
D 6573 : Subv. fonct° aux organ. publiques	33 778,98 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	33 778,98 €	
R 002 : Excédent antérieur reporté fonct	30 873,98 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fone	30 873,98 €	
R 021 : Virement de la sect° de fonct		20 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		20 000,00 €
R 1068 : Excédents de fonctionnement		30 739,96 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		30 739,96 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Préparation des travaux 2016 et dossier FDAEC

En préalable, Monsieur le Maire et Mr Allain Sebille font remarquer que les travaux inscrits au FDAEC 2015 ont été réalisés. Menuiseries et peintures du logement communal, isolation phonique Cantine et Halte Nautique, remises aux normes électriques des bâtiments communaux, ralentisseur, rampe d'accès handicapés, photocopieur, ordinateur et groupe électrogène.

Ils proposent les travaux suivants pour le budget FDAEC 2016 :

- Mise aux normes du paratonnerre : 3 devis : **LAUMAILLE** **6 987.63 € HT**
 - BODET 7 045.00 € HT
 - ACH-NHP 7 437.40 € HT
- Menuiseries secrétariat / mairie
- Couverture Sacristie
- Réhabilitation du logement au dessus des écoles
- Achat matériel technique : pompe à eau et souffleur

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde

La loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République « NOTRe », prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Mr le Maire et Mme Murielle DARCOS présentent au Conseil le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde, reçu en Maire le 22 octobre. (Principaux changements pour le Libournais) :

- Fusion de la CALI et du Sud-Libournais
- Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal d'études, de travaux et d'aménagement et du Syndicat Intercommunal d'aménagement hydraulique du Bassin (SIAH).
- Dissolution du Syndicat d'Electrification.
- Dissolution des Syndicats de collèges et lycées avec une reprise de gestion par le Conseil Départemental pour les collèges et par le Conseil Régional pour les lycées.
- Fusion de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la CALI et de la Communauté de Communes du Sud Libournais, avec la CDC du Canton de Fronsac et la CDC du Grand St Emilionnais, au plus tard en 2021.
- Fusion de certains Syndicats des Bassins Versants
- Bilan de la rationalisation : 37 EPCI aujourd'hui à 23 dont 1 métropole, 2 Communauté d'Aglo. et 20 Communauté de Communes.
De 234 Syndicats et PETR à 181.

Mise à disposition de personnel pour le secrétariat du SIRP

Voir délibération n°29-2015 DEL

Mme Murielle DARCOS explique qu'il faut établir une convention de mise à disposition de personnel pour le secrétariat du SIRP Asques – St Romain la Virvée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise Mr Le Maire à signer la convention.

Délibération pour le paiement des heures TAP

Voir délibération n°30-2015 DEL

Mme Murielle DARCOS annonce que les heures « Temps Activités Périscolaires » pour l'année scolaires 2015 / 2016 seront rémunérées entre 20 et 60 € de l'heure, soit à des associations soit à des personnes physiques.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

- Stage 3^{ème} Elodie CARRASSE du 23 au 27 novembre 2015
- Mr et Mme BOUDIN Aurélien, parcelle A 347 (zone A) étant exploitants agricoles, un permis de construire leur a été accordé pour une maison d'habitation en résidence principale au « Pimpin».
- Un projet départemental est prévu pour renforcer le haut débit internet, pour en bénéficier, la Commune doit en faire la demande auprès de la CC du Fronsadais, le conseil municipal souhaite que Mr le Maire en fasse la demande par courrier.